JANVIER 2023 N° 142

Guenroc Gazette

Mot du Maire
Roger Costard a la parole.

Les nouvelles et nouveautés

RPI Petite Campagne
Les écoles de St-Maden et Guenroc

Mot des Assos
Les associations font le point

Délibération du Conseil
En résumé, ce qui est décidé en conseil.

A Vos Agendas

Calendrier de Collecte Bacs Jaunes

A Votre Service

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

JANVIER 2023 - N° 142

Mot du Maire

Roger Costard, maire

Bonjour à toutes et à tous,

2022 se termine et ouvre la voie à une nouvelle année.
Les adjoints, les conseillers municipaux et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2023.

Bonne et heureuse année à Henri Desportes, notre maire honoraire, ainsi qu'aux membres du CCAS ; aux personnes seules et isolées, malades, ou hospitalisées ; à nos associations communales et intercommunales ; à notre personnel, Jocelyne, Laurence, Thierry et Lenny ; à notre institutrice, Marie-Christine.

Merci aux personnes qui s'occupent de notre église ; aux volontaires qui se sont investis pour la décoration de notre bourg pour les fêtes de fin d'année ; à tous les bénévoles qui sont toujours présents pour les activités ponctuelles de la commune.

La flambée des prix de l'énergie nous a amené à réduire la durée de l'éclairage public. Nous devons tous faire des efforts d'économie d'énergie en réduisant légèrement le chauffage, en éteignant les lampes dans les pièces inoccupées. Chacun trouvera les petits gestes à sa portée permettant de réduire ses dépenses énergétiques.

Travaux en 2022
Les travaux de peinture de la mairie ont été réalisés par l'entreprise Tostivint de Médréac.
L'éclairage public du lotissement beau soleil est en cours de réalisation. les réverbères seront livrés prochainement par le SDE.
La déviation de la route de la Ville-Auray est en service depuis l'automne.
Des travaux de drainage derrière La salle des fêtes ont été mis en œuvre pour éviter que l'humidité ne remonte dans les murs.

Projets 2023 - 2024
aménagement du bourg :
La route qui traverse notre bourg est en mauvais état. Les services du département propose de refaire la voirie. Le conseil municipal retient la proposition mais décide d'aménager le centre bourg. Une étude est en cours avec l'ADAC (Appui départemental aux collectivités)

Projet sauvegarde de l'église :
Nous espérons que 2023 apportera une réponse positive pour l'inscription de notre église aux monuments historiques.
Concernant les travaux, une consultation de maitrise d'œuvre est en cours. Une fois celle-ci retenue, l'architecte devra faire les études nécessaires pour la priorité des travaux.
Ceux-ci ne pourront être réalisés que par tranches et sur plusieurs années. Ils seront financés par des réserves budgétaires, par des subventions, des donations avec l'appui de Guenroc'Eglise, et par des emprunts à long terme.

Je renouvelle à tous les guenrocoises et guenrocois mes meilleurs vœux pour l'année 2023

Les Vœux du maire auront lieu le samedi 7 janvier à 11heures.

Les Nouvelles et Nouveautés

En 2023, Guenroc Gazette va évoluer. Les n° suivants de l'année seront plus fréquents mais plus simples.
nous souhaitons ainsi, vous informer plus régulièrement.

La commune de Guenroc s'est équipée de l'application PanneauPocket.
Pour les habitants, elle est gratuite, anonyme et sans publicité.
Elle permet de se tenir au courant des événements de la commune.
Il suffit de l'installer sur son smartphone, de rechercher « Guenroc 22350 » ; vous pouvez même choisir Guenroc comme favori ; vous recevrez ainsi une notification dès qu'une nouveauté est publiée.

Utilisez le QR code pour télécharger l'application

Boites aux lettres

La mairie s'est dotée de nouvelles boites aux lettres. Trois d'entre elles ont été attribuées aux associations qui en ont fait la demande.

Vous avez pu remarquer depuis fin octobre 2022, un changement dans l'**éclairage public** de la commune. En effet, les horaires de fonctionnement des luminaires publics ont été adaptés aux horaires de desserte de la commune par les cars. Et tout ça devrait permettre de faire quelques économies financières.

La mairie continue de s'embellir : ainsi, après la remise en peinture des ouvrants, les lettres M.A.I.R.I.E ont été repeintes en noir et ce grâce à l'action des bénéficiaires de l'opération « **argent de poche** » de cet été.

A noter, le local communal rue de Cariou a bénéficié lui aussi de la même opération pour se refaire une beauté. Bravo !

L'affichage sous la halle a été modifié :
un panneau situé à côté de la boîte aux lettres est réservé à l'affichage réglementaire municipal L'autre, à côté du défibrillateur, est réservé aux associations et autres manifestations.

A noter que le mur du fond de halle a été nettoyé et repeint par des bénévoles : merci à eux

CPRB = Commune du Patrimoine Rural de Bretagne.
C'est certes un label, dont Guenroc s'honore depuis 1996 pour la qualité de son patrimoine bâti. Mais cela peut permettre aussi aux guenrocois qui le souhaitent d'obtenir une subvention pour la rénovation de leur bâtiment.
Alors rendez vous sur le site internet du CPRB : www.cprb.org
ou renseignez-vous auprès de la mairie.

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Cette année, les **décorations de Noël** sont encore plus nombreuses... et plus belles..
Des cerfs, un renne, le Père Noël, et autres sont venus rejoindre les créations des 2 dernières années.
Un grand merci à Bernard, Claire, Florian, Patrick et Sylvie pour leurs créations et l'aide que cela apporte aux élus et bénévoles chargés de ces décorations !!

Mais aussi

Le Bibliophone

Sylvie Giraud, la gestionnaire

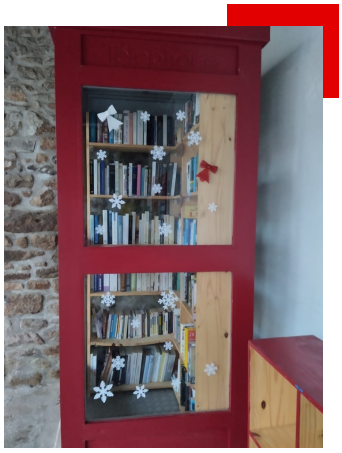

BILAN 2022

Jusqu'à présent, je récupère des livres auprès de particuliers suite à décès, déménagement, dons personnels, dons des élus municipaux. De temps en temps, je peux en trouver auprès de certains organismes qui me connaissent.
Cela me permet de gérer au mieux et remplir quotidiennement la cabine de façon variée.

Point négatif : j'ai pu constater que peu d'emprunteurs ramènent ou rapportent en échange d'autres livres. Notamment les livres pour enfants qui partent très rapidement. Les dons en la matière sont très faibles … et les retours inexistants.

Point positif : la cabine est de moins en moins souvent confondue avec une poubelle.

Je tiens, par ailleurs, à féliciter la communauté anglo-saxonne qui emprunte, lit, et dépose régulièrement des livres en retour dans les casiers prévus à cet effet. Merci à nos amis anglais.
Ce lieu est un lieu d'échange, de culture, il permet de rompre l'isolement au sein de notre petite commune.
Pour que cet endroit continue de vivre, il faut que les guenrocois en soient acteurs et jouent le jeu !

=> 3 mots clés essentiels : **EMPRUNTER - RAMENER - DEPOSER**

Recyclerie des fourmis soli'terre

Localisation : Face à la caserne des pompiers, passage de la motte à Plouasne, ouvert les mercredis et samedis de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Concept : Revaloriser des objets déposés, sans les revendre et donner à chacun l'envie de consommer autrement en donnant une seconde vie aux différents objets, et vêtements en bon état.

La recyclerie n'est pas une déchetterie, elle ne répare pas.
Chacun peut venir y chercher gratuitement des objets et vêtements.
Depuis avril 2021, l'organisation fonctionne grâce à des bénévoles, toute bonne volonté sera donc la bienvenue.

Contact : lesfourmissoliterre@gmail.com ou téléphone 06 61 68 77 70

Signature du contrat de territoire 3ème génération

Photo prise à la salle des fêtes de Caulnes le 26 octobre dernier

RPI Petite Campagne

Marie-Christine et Valérie

Cette année, l'effectif de notre R.P.I. est en forte hausse. 61 élèves sont inscrits : 33 élèves à l'école de Guenroc (7 en C.P., 7 en G.S., 3 en M.S., 8 en P.S. et 8 en T.P.S.) et 27 élèves à l'école de Saint-Maden (6 en C.E.1, 6 en C.E.2, 7 en C.M.1 et 8 en C.M.2).Actuellement, 28 élèves fréquentent l'école de Guenroc et trois nouveaux élèves feront leur première rentrée en janvier. Nous avons la chance d'accueillir de nouvelles familles. Comme nous le faisons à chaque fois, un accueil spécifique leur a été proposé avec la possibilité de visiter l'école et de passer un temps en classe avant la rentrée de septembre.

Dans le cadre des journées du patrimoine, nos deux écoles ont été sollicitées par l'association « Guenroc Eglise » afin que les élèves représentent l'église à travers les arts visuels. Ce projet a débuté par la visite de cette dernière le lundi 5 septembre avec des membres de l'association. Puis, les œuvres très variées et réalisées par les enfants étaient exposées à l'église les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Les enfants ont beaucoup apprécié ce projet.

Le vendredi 16 septembre, les enfants de l'école de Guenroc ont participé à une action citoyenne avec le ramassage des déchets. Cette action était proposée par le Crédit agricole de Caulnes. Munis de gants et de sacs poubelles, les enfants sont partis à la chasse aux déchets mais les sacs n'étaient pas remplis.
Heureusement !

Les mardis 20 et 27 septembre, Mme Roullé, illustratrice est intervenue respectivement dans la classe de maternelle-CP et la classe de CE/CM. Elle a fait réfléchir les élèves sur la place de l'illustration dans une œuvre littéraire. Elle avait aussi organisé un grand « Cherche et trouve » à l'aide de son support graphique contenant de nombreuses reproductions d'albums de jeunesse mais aussi d'œuvres d'art, de paysages et de monuments typiques de notre département. Les enfants, tous âges confondus, ont été très attentifs et intéressés.

Cette année, la classe de Saint-Maden s'est inscrite au projet « Toutes voiles dehors ». Pendant quatre jours, les élèves se retrouvent sur la base de loisirs de Bétineuc et apprennent les bases de la navigation sur le plan d'eau à bord d'un Optimist avec Jean Luc Brunet. Ils s'initient aussi à la course d'orientation lorsqu'ils ne sont pas sur l'eau avec Charly Cosnefroy.. Les deux premières séances ont eu lieu le lundi 3 et mardi 4 octobre 2022. Les séances des 10 et 11 octobre ont été annulées pour raison sanitaire, un développement de bactéries incompatible avec la pratique nautique ayant été détecté. Ces séances ont été reportées aux mardi 11 et vendredi 14 avril 2023. A chaque fois, deux parents nous accompagnent et nous les remercions.

Comme les années passées, Karine Delaroche vient lire des histoires dans nos deux classes et les enfants peuvent ensuite choisir un livre qu'ils emmènent à la maison.

Les séances de sports ont repris à la salle omnisports de Caulnes. Cette année, elles ont lieu le mardi après-midi. Les deux écoles ont leur séance en même temps. Les cours des élèves du C.P. au C.M.2 sont assurés par les animateurs sportifs de l'O.I.S., Romain Créno et Fabien Burel.

Le jeudi 10 novembre, après avoir travaillé en classe, les enfants ont participé à la commémoration de l'Armistice. Ils ont lu un poème et ont présenté leurs recherches sur le drapeau des associations d'anciens combattants et ont ensuite chanté "La Marseillaise". Les enfants de grande section et C.P. ont évoqué la guerre en Ukraine en exprimant par des dessins leurs impressions.

Nos deux écoles de Guenroc et de Saint-Maden participent à nouveau aux projets « Cin'école » et « Ecole et cinéma ». Les enfants de l'école de Guenroc ont pu assister à leur première séance, le jeudi 6 octobre. Ils sont allés voir « Le quatuor à cornes » qui sont trois courts-métrages sur la nature. Les enfants de l'école de Saint-Maden, accompagnés des élèves de C.P. ont pu voir "La jeune fille au carton à chapeau" le jeudi 1er décembre.

Dans le cadre du projet « Les parents à l'école », les élèves de Saint-Maden ont accueilli Mme Brigitte Mengelle-Touya. Un travail sur la course de voiliers « La route du rhum » a été initié à cette occasion avec un regard plus spécifique sur le bateau de Samantha Davis qui soutient l'association humanitaire Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette association permet aux enfants souffrant de graves malformations cardiaques d'être opérés en France quand cela est impossible dans leur pays, faute de moyens techniques ou financiers.

Les enfants ont aussi été sensibilisés au handicap lors de l'intervention gratuite de l'association LADAPT (Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail). Cette intervention a eu lieu le vendredi 9 décembre. Cette prise de conscience se poursuivra aussi grâce à la correspondance scolaire que les élèves de l'école de Saint-Maden ont commencé avec des enfants hospitalisés sur un temps long à l'hôpital de Fougères.

Nous poursuivons le travail commencé l'année dernière autour de trois semaines à thème pour l'école et la maison: la semaine du jeu de société, la semaine de la lecture et la semaine sans écrans. La première sur le jeu de société a eu lieu du samedi 20 novembre au dimanche 28 novembre.

Cette année, nous avons retrouvé le chemin de la salle des fêtes de Saint-Maden pour l'arbre de Noël. Cela a été l'occasion pour les enfants de l'école de Guenroc de s'exprimer sur scène à travers des danses.

Les enfants de l'école de Saint-Maden ont présenté leur travail autour du Petit Prince. Ils se sont inspirés de la magnifique fresque réalisée par deux artistes Catherine Lavallade et Philippe Le Paih dans la salle de garderie. Ils ont ainsi travaillé plusieurs domaines : la littérature, l'écriture, la peinture, la danse et le théâtre.

Nous tenons à remercier les membres de l'Association de Parents d'élèves et toutes les personnes qui contribuent, d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de notre R.P.I ainsi qu'à nos deux municipalités.

Lidia et Lennie s'associent à nous pour vous souhaiter une très belle année 2023 !

Mot des Assos

APE Petite Campagne

Camille Tissier, Présidente

L'Association de Parents d'Elèves du RPI petite campagne a été créée pour récolter de l'argent afin de financer les projets des écoles de GUENROC et St MADEN.
Elle finance cette année entre autre : le voyage scolaire qui a lieu tous les 4 ans environs, les séances de voiles à Bétineuc (en cours de réalisation) avec les enfants de l'école de St Maden, les abonnements aux quotidiens des deux écoles, la participation aux différents frais de transport nécessaires dans l'année, etc.…
Les manifestations qui ont été ou vont être réalisées cette année :
On commence par **la superbe fête d'halloween** qui a eu lieu à l'étang de St Maden, le 29 octobre 2022 ; gros succès pour cette soirée tant attendue avec les concours de soupe et de déguisement.
Merci à tous les bénévoles présents, la mairie et les entreprises partenaires pour les lots.

La tombola de Noël s'est déroulée le dimanche 11 décembre à la salle des fêtes de Guenroc, où les enfants nous ont éblouis avec **leur spectacle de Noël** inspiré du Petit Prince.
Un grand merci aux maîtresses pour leurs réalisations, aux enfants, à la mairie, aux bénévoles, aux entreprises partenaires qui ont fait don des lots (pour plus de détails concernant la tombola, contacter l'APE) et évidement merci au Père Noël !

L'année 2023 va démarrer par **la traditionnelle séance photo de classe** prévu fin janvier avec Stuart et Gabrielle Anderson qui réalisent un superbe travail tous les ans, merci à eux pour leur disponibilité !
Le 1er Avril, (et non ce n'est pas un poisson…) aura lieu **la soirée galettes/crêpes** à Guenroc,
Et **le Cochon Grillé/ chant choral** se déroulera normalement à l'étang de St Maden le 10 juin
Certaines opérations de vente seront également proposées au cours de l'année.
L'APE rappelle qu'il existe une **page Facebook APE Petite Campagne**, n'hésitez pas à vous y rendre pour être informé des horaires et du déroulé des manifestations ; Un site internet est en construction pour améliorer la communication.

L'APE « Petite Campagne » vous souhaite une très belle année 2023!

Association Fabrik&Partages

Chystelle Fourage, Présidente

Voici la nouvelle association de Guenroc : Fabrik&Partages domiciliée 10 Beaumelin à Guenroc
Elle est née le 14 novembre 2022.

L'association porte un projet d'économie sociale et solidaire visant à développer en milieu rural au sud de Dinan, un espace culturel et artistique axé sur les loisirs créatifs, le "faire soi-même" mais surtout le "faire ensemble" favorisant la création en général et sous toutes ces formes

Le projet au départ se veut nomade pour connaitre les besoins, les envies et fédérer autour du projet. Puis riche de ses membres, ses partenaires il sera amené à se poser dans un coin de verdure : un tiers-lieu offrant un café, un espace expo-vente d'art local sous la forme d'une société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

Le bureau est constitué de Mme Fourage Chrystelle présidente, Mme Racapé Anne Gaelle trésorière , Mme Gousset Adeline, Mme Brézulier Lisa.

Association Sportive Guitté - Guenroc (ASGG)

Philippe Heurlin, Président

Bonjour,

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, avec un effectif de 36 joueurs, nous avons pu réengager 2 équipes dont 1 en D3 et la seconde en D4.

- **Les tours de coupe**

La saison footballistique a démarré le 28 août pour le premier tour en coupe de France ASGG D3 contre Yvignac D2
=> résultat 0/4

Ensuite le 04 Septembre coupe de Bretagne Quévert D2 contre ASGG D3
=> résultat 1/1 Quévert gagne aux tirs au but 4/2

Le 11 Septembre, 1er tour de la coupe Ange LEMEE : ASGG D3 contre St Cast D1
=> résultat 4/1

Le 25 Septembre, 2ème tour ASGG D3 contre Evran D1
=> résultat 1/1. mais Evran gagne aux tirs au but 1/3

Et enfin, le 9 Octobre, pour la coupe du département l'ASGG D3 contre La Landec D3
=> résultat 2/3

- **Le championnat**

Concernant l'équipe A qui joue en D3, après 8 matchs de championnat, elle est classée 4ème avec 4 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Compte tenu des performances, nous espérons améliorer notre classement.

Quant à l'équipe B, le championnat, divisé en 2 parties a débuté le 2 Octobre. Après 6 matchs, l'équipe se classe 2ème, résultats très prometteurs pour la seconde partie du championnat. Après une trêve hivernale d'un mois, le championnat reprend le 15 Janvier 2023, donc nous attendons la mobilisation de tous les supporters de l'ASGG, aussi forte et motivée qu'en début de saison.

Concernant les festivités

Nous nous sommes réunis le 27 Novembre pour la traditionnelle soirée Beaujolais, qui a rassemblé une quarantaine de personnes.

La prochaine manifestation sera la Choucroute prévue le 4 Mars 2023 et un peu plus tard, le 10 Juin, l'Assemblée générale aura lieu cette fois, à la salle des fêtes de Guenroc.

Au nom du bureau, je vous souhaite une **excellente année 2023**.

Voici le **calendrier de nos matchs** de l'année ; N'hésitez pas à venir nous supporter...

Dimanche 15 janvier 2023	- 13h00 :	YVIGNAC US 2 - GUITTE GUENROC AS
Dimanche 15 janvier 2023	- 13h00 :	FC LE HINGLE TREVRON 2 - **GUITTE GUENROC AS 2**
Dimanche 22 janvier 2023	- 13h00 :	**GUITTE GUENROC AS 2** - ENT ST MELOIR PLOREC 2
Dimanche 22 janvier 2023	- 15h00 :	**GUITTE GUENROC AS** - CAULNES RANCE FC 2
Dimanche 05 février 2023	- 15h00 :	F.C. LE HINGLE TREVRON - **GUITTE GUENROC AS**
Dimanche 12 février 2023	- 15h00 :	**GUITTE GUENROC AS** - PLUMAUDAN AS
Dimanche 26 février 2023	- 13h30 :	COETQUEN ST HELEN 2 - **GUITTE GUENROC AS**
Dimanche 05 mars 2023	- 15h30 :	**GUITTE GUENROC AS** - DINAN RC
Dimanche 19 mars 2023	- 13h30 :	TRELIVAN AS 3 - **GUITTE GUENROC AS**
Dimanche 26 mars 2023	- 15h30 :	**GUITTE GUENROC AS** - TADEN sc
Dimanche 16 avril 2023	- 15h30 :	**GUITTE GUENROC AS** - QUEVERT FC 2
Dimanche 23 avril 2023	- 15h30 :	**GUITTE GUENROC AS** - YVIGNAC US 2
Dimanche 07 mai 2023	- 15h30 :	CAULNES RANCE FC 2 - **GUITTE GUENROC AS**
Dimanche 14 mai 2023	- 13h30 :	LANVALLAY US 3 - **GUITTE GUENROC AS**

Forêt Mémoire
Jean Yves Gouret, Président

« La Joie de RE-VIVRE »
« La Joie de PARTAGER »
« La Joie de DECOUVRIR »

Les sorties de Forêt Mémoire sont jugées passionnantes par les membres.

Voici les plus récentes :

- **25 juin, Bazouges la Pérouse** : Son maire, monsieur Pascal Hervé nous a montré sa commune dynamisée par la passion qu'il a pour elle. Avant son premier mandat, cette petite commune rurale était en grand déclin. Aujourd'hui, alors qu'il exerce son deuxième mandat, la population a fortement augmenté, l'emploi s'est envolé, le vieux centre ville et son église ont été restaurés et on y voit toutes sortes de commerces. La désertification rurale n'est donc pas inéluctable si l'on fait preuve de vision du futur, de créativité, de ténacité et surtout d'ouverture aux autres, de la volonté de faire participer la population le plus possible aux projets.
  Après cette belle rencontre et la visite de Bazouges, nous avons conclu notre journée par une joyeuse marche dans les superbes jardins du château de La Ballue.

- **24 septembre**, journée centrée sur l'occupation allemande de la forteresse de Saint-Malo. Après la visite vivante du musée et du site d'Alet, nous avons navigué (en taxi-boats !) jusqu'à l'île de Cézembre. Nous avons revécu les combats douloureux de la libération d'où Saint-Malo est sortie détruite à 80%. Et nous avons partagé le témoignage émouvant de la mère d'une de nos membres, décédée aujourd'hui, entrée en résistance alors qu'elle était une toute jeune femme.

- **26 novembre**, retour à Saint-Malo où d'anciens Terre-Neuvas nous ont partagé dans leur musée la dure réalité de leur vie de pécheur de morue dans le froid et les embruns. Des rencontres vraies, tellement émouvantes. Et l'après-midi, ce fut l'évocation de la découverte du Canada au XVIe siècle par Jacques Cartier dont nous avons visité le manoir remis en état par le soin de Québécois reconnaissants. Quelle belle journée sous le signe de l'aventure maritime amplifiée par une présentation d'Alain Lemoine sur l'explorateur arctique Jean-Baptiste Charcot, un malouin d'adoption.

  Le 26 novembre fut aussi le jour de notre Assemblée Générale annuelle. Michel et Annick Rouault, membres fondateurs de Forêt Mémoire, ont demandé pour des raisons de santé à se retirer du Bureau. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus. La vie, le choix des activités annuelles, l'organisation et le fonctionnement de Forêt mémoire ont reçu les félicitations de l'Assemblée générale qui s'est prononcée en faveur d'un recrutement mesuré pour ne pas rendre impossibles certains déplacements.

Voici les 4 samedis de sorties prévues en 2023 :

- **11 mars** « Les Iffs » avec une conférence, originale et en images, en lien avec la très belle église du lieu. Puis Montmuran, Bécherel ;, deux places-fortes.
- **23 avril** « Découverte de Lamballe » avec l'histoire de la ville, la visite de deux magnifiques églises avec des guides spécialisés. L'après-midi : le nouveau musée Mathurin Méheut et le haras. Lamballe , capitale du Penthièvre.
- **30 septembre** « L'Armorique au temps des Romains ». La journée se déroulera autour de Corseul, ville entièrement créée par les Romains et capitale de la région nord ouest du Ier au IVème siècle .
- **4 novembre** « Dol de Bretagne » avec une conférence sur la grande verrière de la cathédrale , une visite de la cathédrale, puis de cette ville attachante au passé tumultueux.

Le thème de chaque sortie est proposé au Bureau par des membres volontaires de l'association qui ensuite préparent et réalisent la journée. Le tout se fait dans la joie , la simplicité et le bonheur de se retrouver et de se régaler autour d'un bon menu. Faire plaisir à tous, voici notre soin partagé.

Pour en savoir plus : Christine Gouret, Secrétaire Générale 3 Le Latay 22350 Guenroc Tél : 02 96 83 40 76

Le Foyer Rural

Gabrielle Anderson, présidente

Notre automne fût riche, grâce à trois événements successifs.
Le premier a été le fabuleux **concert des Sales Gosses** le 8 octobre. Quelle belle énergie ces deux joyeux chanteurs-musiciens nous ont-ils transmise ! Quelques guirlandes, des plaids, un food-truck hongrois, une buvette, puis un public enjoué : la cour derrière la salle des fêtes s'est transformée en guinguette le temps d'une soirée !
Nous ne résistons pas à la tentation de vous partager ce commentaire d'une spectatrice :
« Ce n'était pas seulement bon ; c'était fantastique ! »

Le second évènement a été notre première participation au **Mois du Doc**, avec la projection le 10 novembre d'un documentaire qui porte bien son nom :L'énergie positive des Dieux !
À l'issue de la projection, la salle a pu échanger sur ses ressentis et les coulisses du tournage ; ceci grâce à la présence d'un critique de cinéma ainsi que du projectionniste puis du coordinateur départemental du Mois du Doc.

Enfin, nous nous sommes associés cette année au collectif inter-communal Guinguette solidaire, qui a animé Dinan le 10 décembre dernier. Dans cette dynamique, la salle des fêtes de St Maden est devenue les 19 novembre et 3 décembre, un atelier de **fabrication de lampions** !L'occasion pour les participants de rencontrer d'autres habitants de notre agglomération, et pour faire connaître notre commune.

Nous faisons désormais une courte pause, pour revenir le vendredi 17 mars avec la **traditionnelle Fête du court métrage** : pour tous les âges, un programme complet de quelques-uns des meilleurs courts métrages français et étrangers vous sera présenté. Comme d'habitude il y aura une buvette et un food-truck pour assurer la convivialité de cette soirée.
Cette année encore, nous proposerons aussi une projection privée aux élèves du RPI Petite Campagne, sur leur temps scolaire.

Concernant les **cours de yoga**, ils ont repris la semaine du 5 septembre 2022. Le cours du lundi 18h30 à Caulnes ainsi que celui du samedi matin 9h30 à St Maden sont bien remplis mais il reste encore quelques places à 20h05 le lundi à Caulnes.
Nous avons toujours tendance à fuir notre source, nous disperser… le yoga nous enseigne de toujours revenir en notre centre pour éviter la déperdition d'énergie. Nous écoutons et sollicitons notre corps en conscience, avec bienveillance, pour le tonifier, l'assouplir et laisser toute sa place à notre respiration subtile. Ainsi nous cultivons les mêmes qualités pour notre esprit.

Votre fidélité aux manifestations du Foyer Rural nous a permis cette année de faire quelques investissements.
Ainsi, nous avons fait faire des gobelets réutilisables avec le logo de l'association. Nous sommes heureuses d'en offrir un à chaque adhérent.e.

Classe 3 ?

En 2020, L'association a pris l'initiative de relancer cette fête sous un nouveau jour : toutes les personnes ayant un anniversaire significatif en 2020, ainsi que les enfants de Saint Maden et de Guenroc, ont bénéficié d'une entrée gratuite à une soirée concert et nous avons offert une photo de groupe de leur "Classe".
Nous avons poursuivi cette tradition locale en offrant une entrée gratuite à un événement avec une photo souvenir. Donc, si vous avez un "grand" anniversaire en 2023, ou si vous attendez un bébé, faites-le nous savoir, nous aimerions avoir de vos nouvelles.

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 28 janvier de 14h30 à 16h à l'école de Saint-Maden.
Vous êtes les bienvenu.e.s !

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

foyerruralstmaden@mail22.net 06 30 95 39 43 Facebook Le Foyer Rural de Saint Maden.

Guenroc'Eglise

Jean Yves Gouret, Président

210! C'est aujourd'hui le nombre de personnes qui ont versé 10 euros ou davantage pour adhérer à Guenroc'Eglise. 110 de nos membres vivent hors de Guenroc dans une commune proche ou à plus de 50 kilomètres ou plus loin encore. Ces adhésions donnent pleinement raison à Stéphane Bern qui nous rappelle que notre patrimoine historique bâti est la preuve de l'intelligence, le témoignage des valeurs léguées par nos aïeux. Ce patrimoine est un trésor identitaire dont il nous faut prendre soin pour le transmettre aux jeunes générations.
Nous remercions donc les Guenrocoises, les Guenrocois et tous ceux qui ont voulu témoigner de leur soutien à notre cause : la sauvegarde et la restauration de l'église de Guenroc.

Ce signe très positif va venir amplifier le travail que nous avons entrepris depuis la création de l'association pour obtenir l'inscription au titre des Monuments Historiques (c'est à dire le classement M. H. de niveau régional) de l'église Saint Gervais Saint Protais.
L'inscription de l'église dépendra en 2023 de la commission régionale qui examinera les candidatures.
ET RIEN N'EST ACQUIS A L'AVANCE pour Guenroc tant les demandes sont nombreuses.
Mais cette inscription étant une des clés vitales de la sauvegarde, Guenroc'Eglise s'y est engagée à fond dès le début de sa création en septembre 2021.

Voici le résumé de nos principales actions :

- La DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles, ayant effectué une visite de l'église, nous a demandé de créer un dossier destiné à la Commission Régionale. Guenroc'Eglise a été le cœur et le moteur de ces préparations. A la mi-janvier 2022 la Mairie a envoyé un gros dossier à la DRAC et un mois plus tard, la DRAC a informé que Guenroc était autorisé à postuler pour l'inscription de son église. Septembre 2021-février 2022 : ce premier résultat positif a été obtenu en un temps record.
- En novembre 2021, nous convainquons la Mairie d'effectuer une demande pour le classement régional de 4 objets (la cloche Françoise-Yvonne, la statue de Saint Protais et les 2 retables du chœur). Guenroc'Eglise s'est chargée de la totalité de la démarche exigée par le Département. Résultat : le 23 mai tout a été accepté à nouveau en un temps record. Et cela comptera positivement pour la future commission régionale.
- Une action originale est en cours initiée et préparée par Guenroc'Eglise pour la commune : faire dater avec exactitude les diverses parties de la charpente de l'église. C'est une étude spécialisée, la dendrochronologie, qui procède par prélèvements, puis analyse des « carottes » de charpente. Ces prélèvements auront lieu les 17 et 18 janvier 2023. Une datation de charpente du XVe ou XVIe siècle pourrait peser lourd et favorablement dans la décision de la commission régionale.

Pendant que nous travaillions pour que notre église bénéficie de la protection des Monuments Historiques ,les membres du Bureau et des volontaires (merci à eux) ont organisé plusieurs évènements dans l'église, depuis la fin juin 2022. Les Guenrocois en ont été naturellement les premiers bénéficiaires: concert attachant du groupe Orguenroc le 1er juillet ; magistral concert vocal de Sylvie Ruellan le 30 octobre. Merci aux artistes pour leur générosité. Et le 18 décembre vous aurez vécu la fête de Noël.

Et rappelons les nouveautés des Journées Européennes du Patrimoine (17-18 septembre) devant un public nombreux :

- Les enfants des écoles de Guenroc et Saint-Maden ont fait dans l'église une touchante exposition de leur ressenti de l'église. Bravo aux jeunes artistes et à leurs excellentes enseignantes. Pour les remercier Forêt Mémoire a offert à Guenroc'Eglise des livres à remettre aux deux écoles. Belle solidarité.
- Autre première ce fut la conférence intitulée « 1465 » année de l'inauguration de l'église où l'on a appris bien des choses : vie des Guenrocois à cette époque, activités dans l'église, contexte politique et économique dans une Bretagne qui était encore indépendante.

Enfin la belle exposition (photos et textes) qui permettait de voir pour la première fois toutes les croix qui bordent les chemins de Guenroc.

Que 2023 apporte à Guenroc'Eglise la joie de l'inscription de l'église et celle de vous retrouver.
Recevez tous nos vœux sincères de santé et de bonheur pour vous-même et vos familles.

Prochain rendez-vous : A.G. annuelle le 23 mars 2023 à 19h. Nous comptons sur votre présence.

Le Réveil de Guenroc - Rophemel

David Bréard, Président

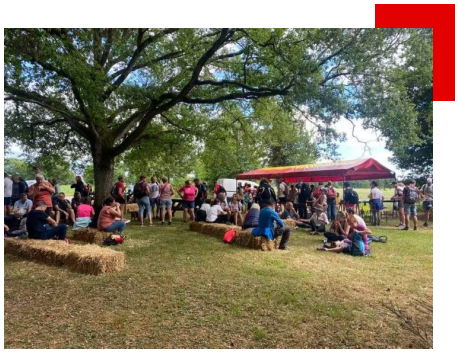

Chères Guenrocoises, Chers Guenrocois,

L'Association « Le Réveil de Guenroc-Rophemel »
vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 :
Joie, Bonheur, et surtout une excellente Santé à tous.

Voici une année achevée. Nous l'avons terminée par notre traditionnel repas de Septembre, qui a une nouvelle fois rencontré un vif succès.
Précédemment il y a eu notre ramassage des pommes,
la fabrication de jus de pommes, puis celle du cidre, pour enfin effectuer la mise en bouteilles.

Merci à nos fidèles bénévoles pour leur aide précieuse !

L'Association refait sa randonnée gourmande le dimanche 4 juin 2023 dans le même esprit qu'en 2022.
Son repas d'Automne se fera sûrement le samedi 23 septembre 2023.
Comme nous vous l'avons présenté lors de notre dernière assemblée générale du 17 Décembre 2022, notre calendrier va s'enrichir avec de nouveaux projets d'animations.

Pour les projets d'aménagements en partenariat avec la mairie, nous pensons à l'embellissement végétal du centre bourg et la fabrication ou achat de nouvelles tables et leurs bancs.
La réfection des joints de mur et sous bassement du local derrière la mairie est également prévue.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau, du conseil d'administration, membres de l'association, ainsi que vous chers bénévoles, pour votre présence, votre aide et votre implication.

Merci à toutes et tous, et encore une très belle année 2023.

Délibérations

du Conseil Municipal du 30 juin 2022

Présentation projet envisagé à Guenroc :
Madame FOURRAGE Christelle, présente au conseil son projet de café/atelier (créateurs, atelier, boutique, café) sous le nom « la ruche des créateurs ». Cet endroit ouvert sur le handicap permettrait de créer du lien social sur la commune. Elle recherche actuellement un lieu où il serait possible d'ouvrir cette SCIC. Dans ce but, elle a adressé un courrier au propriétaire de l'ancienne crêperie. Réponse en attente.

Examen des conditions location salle fêtes aux associations non guenrocoises :
A) l'association demande un accès ponctuel pour une activité ouverte au public => prêt de la salle 4 fois/an maximum uniquement sur présentation d'un spectacle ouvert au public (avis favorable du conseil)
B) l'association demande l'accès pour la pratique d'activités régulières=> déjà prévu dans les tarifs de location
*** Nouveautés** : Pour toute location de la salle il sera désormais demandé une caution et une pièce d'identité. Le locataire effectuera le règlement auprès du Trésor Public.
Les associations devront fournir obligatoirement chaque année une attestation d'assurance responsabilité civile pour occuper la salle.

Lieu tenue réunions conseil municipal :
Aucun changement par rapport à la délibération du 15/10/21. Maintien à la salle des fêtes, en cas de location la date du conseil sera modifiée.

Suite démission membre titulaire du SIRS Guenroc/St-Maden :
Monsieur HEURLIN Philippe remplacera Madame PRALONG Emilie, démissionnaire. Monsieur ROQUIER reste suppléant.

Projet acquisition bien immobilier vacant et sans maître Ville Auray :
Problématique concernant la parcelle section 225 dont le dernier propriétaire connu à ce jour est décédé en 1915. (Emprise foncière pour la future voie). Le maire donne lecture de la procédure à suivre en matière d'acquisition de ce type de bien. Le conseil autorise le maire, à l'unanimité, à lancer la procédure permettant d'acquérir la parcelle susvisée, et demande la prise de contact avec un juriste du CDG 22.

Proposition achat mutualisé tondeuse entre les communes de Guenroc/St-Maden :
Le conseil de St-Maden a délibéré et souhaite acquérir cet équipement quelque soit la décision du conseil de Guenroc. Après vote, le conseil municipal de Guenroc valide cet achat mutualisé. Dans le futur, pour tout achat mutualisé avec une autre commune, l'ouverture d'un débat commun serait souhaitable.

Eglise -rejointoiement solin et vitraux côté ouest :
Accord pour demande de devis. La commission travaux examinera et validera. L'assemblée autorise le maire, à, ensuite, engager les travaux.

Décision modificative budgétaire (demande du Trésor Public) :
Régularisation de créances anciennes (2006 à 2013) non recouvrées pour 168.98 €. Le conseil valide à l'unanimité, cette décision modificative.
Changement nomenclature comptable au 01/01/2024 – passage M14 à M 57 :
Information transmise par le Trésor Public. Les communes sont invitées à opérer ce changement dès l'exercice budgétaire 2023. Le conseil valide ce changement dès 2023 (commune et CCAS).

Désignation référent sécurité routière :
Le conseil désigne Roger COSTARD, Maire, en tant que référent.

Réforme règle publicité des actes (délibérations, décisions, arrêtés) au 1/07/22 :
Le conseil, valide, à l'unanimité le maintien de la publicité des actes par affichage.

QUESTIONS DIVERSES :

- Démission de Monsieur BUKENBERGS Werner à réception de son courrier.
- Contrat de territoire (politique publique département Côtes Armor) : crédit attribué à Guenroc pour 30 669 €.
- Eglise : Réponse DENDROTECH reçue suite demande d'un devis/ Demande devis pour réalisation trappe/ Envoi courrier à Monsieur le Maire de Lamballe pour obtenir informations sur rénovation église/Discussion sur pertinence communication entre Guenroc'Eglise et Conseil municipal.
- Idée : Monsieur ROQUIER Tanguy propose la candidature de la commune au jeu des 1000 €, avis favorable à l'unanimité.
- Pont de Beaumont : Visite annuelle 2021 par APAVE dans le cadre du Programme National Pont … Quid des quelques travaux préconisés ?. Prise de contact avec Maire Guitté pour examen de la situation concernant le pont et demande impérative de vérification de la sécurité.
- Soirée musique bretonne prévue le 19 Novembre prochain à la salle des fêtes
- City Park : travaux pose sol synthétique terminés. Commande effectuée pour poubelle et affichages sécurité.
- Façade mairie : l'enseigne « MAIRIE » va être repeinte en couleur noire de façon à être plus visible et en harmonie avec le centre bourg.
- Boîtes aux lettres : commande effectuée
- AG mission locale : pas quorum donc vote impossible
- Planification :Opération argent de poche et arrosage fleurs

du Conseil Municipal du 9 septembre 2022

Parcelle cadastrée section B 225 à la Ville Auray :
Le service juridique « droits des sols » du Centre de Gestion 22 a confirmé qu'il était possible pour la commune d'acquérir de plein droit ladite parcelle. Après délibération et vote, le conseil municipal valide à l'unanimité le lancement de la procédure.

Examen devis DENDROTECH / 3 options :
N° 1 étude dendrochronologique nef, clocher,chapelle S, chapelle N, choeur ... HT 6 651.87 €
N° 2 étude dendrochronologique nef, clocher, chapelle Sud, chapelle Nord … HT 5 051.87 €
N° 3 étude dendrochronologique nef, clocher, chapelle Sud…… HT 3 350.93 €
La commission « église » réunie le 31/08 propose de retenir la variante N° 1.
Après délibération, le quorum étant atteint, le conseil vote et retient la variante N° 1.

Rénovation « pièces de titres » des registres d'état civil :
Devis transmis par Mr Eric POILPOT, artisan relieur d'art pour la rénovation de 15 pièces de titres sur les registres d'état civil. Il précise qu' au vu de leur état, 4 registres supplémentaires pourraient être ajoutés. Après vote, à l'unanimité, le conseil émet un avis favorable pour la rénovation de 19 pièces. (Prix 38 € la pièce en cuir + forfait enlèvement 60 € - pas de tva applicable).

Contrat départemental de territoire 2022/2027 :
Le Maire communique à l'assemblée les informations transmises par le Conseil Départemental 22
* Confirmation de l'enveloppe attribuée à Guenroc pour la période 30 669 €.
* La clôture de dépôt des dossiers 2022 est fixée au 15/10/2022.
* Signature de la convention entre la commune et le Conseil Départemental
Les membres présents, à l'unanimité autorisent le Maire à signer la convention actant ledit contrat

Décision modificative budgétaire concernant remplacement copieur mairie :
Le Maire informe qu'il est nécessaire de modifier le budget, suite au remplacement du copieur mairie, l'ancien appareil Canon ayant fait l'objet d'une reprise par le fournisseur Koesio, montant 0 euros. Il convient donc d'inscrire les crédits budgétaires suivants :
* Dépenses (invt – opérations d'ordre) article 20 441 .. 3 594 € (prix achat du copieur)
* Recettes (invt – opérations d'ordre) article 2183 …….3 594 €
Les membres présents votent à l'unanimité cette décision modificative budgétaire

Désignation membres titulaires du Conseil Municipal Centre de secours de Plouasne et SMICTOM du Centre Ouest ;
A la suite du départ de Monsieur BUKENBERGS, les membres présents désignent en remplacement :
* auprès du Centre de Secours …… Madame GIRAUD Sylvie
* auprès du SMICTOM Centre Ouest … Monsieur HEURLIN Philippe

Publicité des actes (délibération modificative) :
Le conseil municipal confirme la décision prise en matière de règles de publicité des actes, soit « publicité par affichage papier » et valide à l'unanimité la décision votée en conseil le 20/06 dernier et la modification faite à la délibération n° 22022-06-10.

Choix des manifestations évènementielles et culturelles pour 2023 :
Il serait judicieux de prévoir à l'avance, en liaison avec les associations, un planning mensuel afin d'harmoniser les dates de réservation de tout évènement. Une réunion conseil/associations est envisagée, un samedi à 11 heures afin de pouvoir mutualiser à ce sujet.
Une publication sera insérée, à ce sujet, dans la prochaine gazette.
Budget prévu 1 000 €. Après délibération et vote, les membres présents valident ces propositions.

Demande de subvention (association joutes nautiques Kiwanis) :
A l'unanimité des présents une subvention de 100 € est accordée à ladite association.

QUESTIONS DIVERSES :

- Demande émise par Guenroc Eglise : souhait de rencontrer les membres du conseil municipal
  La date est fixée au 14/10/22, à 19 heures pour 1 heure, avant le début de la séance du conseil municipal.
- Application numérique Panneau Pocket : Pour les usagers qui auront fait le choix de s'inscrire gratuitement à cette application sur leur téléphone portable, seront indiqué directement tous les évènements, annonces, informations importantes pour la commune.
  Coût pour la commune fixé à 130 €/an. Accord à l'unanimité pour souscription.
- Coupure réseau internet, téléphone, tv : Mme GIRAUD rappelle que la commune fait l'objet depuis le 26 août dernier d'une panne . Les origines étant inconnues à ce jour, une date de résolution étant très incertaine, elle propose que la mairie intervienne officiellement à ce sujet auprès du fournisseur Orange pour signaler et insister sur les risques et problèmes engendrés (isolement de la population, urgence médicale, difficultés pour les entreprises, etc …). Accord de tous les membres présents pour qu' un courrier et mel soit adressé très rapidement à Orange par Monsieur le Maire.
- Boîte aux lettres mairie : 6 boîtes aux lettres, aux normes, de couleur blanche ont été livrées. Elles seront installées à l'extérieur très prochainement à destination de la mairie et des associations.
- Intervention ADAC 22 : Rendez vous fixé le 15/09 concernant le projet « aménagement bourg »
- Système de comptage des véhicules : Installation gratuite le 20/09 dans le centre bourg pour indication du trafic routier
- Travaux de bornage à la Ville Auray : Intervention du géomètre le 29/08.
- Eaux pluviales : Avant la réalisation de travaux dans le bourg, il serait nécessaire d'établir un diagnostic du réseau des eaux pluviales (caméra).
- Visite église et cimetière : les enfants de l'école ont fait cette visite le 05/09. Ravis et avec beaucoup de questions et commentaires à la suite …

du Conseil Municipal du 14 octobre 2022

-Discussion entre l'Association « Guenroc église » et le conseil municipal :
Monsieur le Maire lit à l'assemblée 4 pages détaillant ce qui a été fait à ce jour.
La parole est ensuite donnée au président de l'association, Monsieur GOURET. Après présentation des membres présents, la situation financière est détaillée ainsi que le nombre d'adhérents. L'association souhaite être associée lors de l'examen des devis concernant l'église et demande à être présente lors du rendez vous pour l'étude de dendrochronologie prévue les 18 et 19 Janvier 2023 avec DENDROTECH.

Différents points sont abordés : inscription aux monuments historiques, gestion du temps, non possibilité délivrance reçu fiscal, choix d'un maître d'œuvre, chauffage église hors d'usage, analyse dossier retour DRAC, recherches de fonds. Un programme d'action en commun est proposé ainsi qu'une demande de rencontre avec le conseil tous les 4 mois.
Différentes propositions sont émises : demande de classement national de la cloche. Remplacement socle statue classée St François d'Assise. Remise état statue St Mathurin. Mise en sécurité des biens/début d'inventaire du mobilier et objets. Le président termine en souhaitant une concertation et un travail commun avec le conseil afin de pouvoir mener à bien et réussir ensemble ce projet.
La rencontre se termine à 20 H 20.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL :

Projet travaux église/ dossier consultation désignation maître d'œuvre :
Ce dossier est en cours d'élaboration avec l'aide du juriste du centre de gestion 22 (Mr HAMON). Le dossier d'appels d'offres doit être déposé sur la plateforme Mégalis.
Priorité : lancer l'appel d'offres. Le conseil autorise le maire à lancer cet appel visant à la désignation d'un maître d'œuvre à partir du dossier de consultation des entreprises (DCE) modifié et validé par le juriste CDG 22.

Aménagement du bourg (dossier ADAC 22) :
Proposition concernant l'aménagement rue du puits RD 90 et sécurisation des cheminements piétons permettant de lancer la consultation pour désigner un maître d'œuvre . Deux réponses à ce jour, suite aux 3 demandes de devis faites pour un diagnostic du réseau d'eaux pluviales. Les travaux de voirie, très onéreux, feront l'objet d'une prise en charge partielle par le département. Prévision des travaux en 2024. Le conseil valide à l'unanimité et autorise le maire à signer la proposition de prestations de l'ADAC 22 (720 € HT).

Proposition de suppression de la régie « recettes » de la location de la salle polyvalente :
Depuis le 1/07/22 le paiement des locations est fait directement auprès du Trésor Public (transmission d'un avis à payer au locataire). La régie « recettes » n'a plus lieu d'exister et doit donc être supprimée. Le conseil vote sa suppression à l'unanimité.

- Proposition réduction éclairage public et prévisions illuminations de Noël :
Le conseil valide à l'unanimité la modification de l'éclairage public, soit arrêt le soir à 19 H 30 au lieu de 21 heures, et allumage le matin à 6 H 45 au lieu de 6 H 30. Sensibilité à revoir avec SDE 22.
En ce qui concerne les illuminations, seront mises en place dans le bourg les 6 guirlandes récentes. Les anciennes trop énergivores seront abolies. (croix, roue façade église …). Installation prévue d'un sapin à l'école (don) et de 2 sapins achetés en pépinière (mairie et sous halles). Achat à prévoir pour petit matériel. La grande nacelle ne sera pas nécessaire (économie). Le conseil valide l'achat nécessaire de fournitures pour la réalisation de décorations.

QUESTIONS DIVERSES :

- Chauffage salle polyvalente : Le déplacement du conseil dans la petite salle rc mairie est envisagé. A voir pour les associations.
- Réunion associations : Prévue le 5/11/22 à 11 heures afin de rencontrer les associations, envoi d'un courrier. Ordre du jour : fixation calendrier 2023, attestation assurance à fournir, souhait boîte aux lettres, utilisation petite salle mairie (sauf AG).
- Chauffage appartement au dessus de l'école : Aucune isolation, d'où facture de gaz très importante et augmentation conséquente pour le locataire actuel qui quitte les lieux le 1er janvier 2023. Nécessité d'isoler les combles après débarras complet du grenier.
- Concert prévu 19/11/22 organisé par la mairie : Une délibération du conseil est nécessaire pour que le mairie effectue un paiement rapide du groupe de musiciens. (150 € moins chapeau). Une délibération aura lieu à ce sujet lors du prochain conseil.
- Avis enquête publique/modification PLUih : la commune n'est pas concernée
- Construction en cours près du Pont de Beaumont : Voir si une demande d'autorisation a été déposée en mairie.
- Affichage panneaux sous les halles : Qu'envisage t'on pour celui de la mairie et des associations.

du Conseil Municipal du 25 novembre 2022

Proposition d'une décision modificative budgétaire :
Les propositions initiales n'étant pas suffisantes sur certains chapitres, il est nécessaire de faire des modifications du budget pour un montant de 7 700€ (section de fonctionnement).

Diagnostic des réseaux d'eaux pluviales en pré-réflexion des travaux d'aménagement du bourg :
Suite à l'envoi d'un cahier des charges, établi par l'ADAC 22, Le conseil municipal a choisi le devis de 3 805 € HT de l'Entreprise A2B.

Examen tarifs communaux pour 2023 :
=> Location logement au dessus de l'école : sans changement pour l'instant (en attente de travaux)

- 380 €/mois + 20 € charges d'ordures ménagères

=> Salle des fêtes : nouveaux tarifs

	Habitants de la commune	Hors Commune
• Forfait 48h "été"	140 €	205 €
• Forfait 48h "hiver"	165 €	235 €
• 1/2 journée sans repas "été"	30€	30 €
• 1/2 journée sans repas "hiver"	40€	40 €

=> Concessions cimetière : sans changement

- Durée 15 ans : 50 € le M2
- Durée 30 ans : 80 € le M2

Demande de subventions :
Après délibération, le conseil décide de n'accorder aucune des subventions sollicitées (Association départementale de défense des victimes de l'amiante ; Eaux et rivières de Bretagne ; Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 22 ; La ligue contre le cancer 22 ; Secours catholique 22 ; AFM Téléthon ; France ADOT 22)

QUESTIONS DIVERSES :

- Les vœux du maire 2023 sont fixés le samedi 07 janvier à 11h
- Les chocolats de noël pour les employés seront remplacés par un panier garni
- Retours très satisfaisants sur la soirée du 19/11
- Le CCAS, lors de sa dernière réunion, a décider d'organiser un goûter pour les personnes de la commune de plus de 60 ans. il aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 8 décembre à 14h30. Les élus sont invités.
- Les décorations de noël seront mises en place le samedi 3 décembre
- Echanges autour du nécessaire besoin de travaux d'isolation du logement au dessus de l'école
- Les travaux sur le solin du pignon ouest de l'église devraient avoir lieu avant la fin de l'année
- Sauvegarde informatique mairie : dossier sans évolution
- Colombarium : dossier sans évolution
- Enseigne salle des fêtes : dossier sans évolution
- Suite à donner aux demandes de Guenroc'Eglise lors de la rencontre du 14 octobre :
  pas d'accord pour une visite chantier lors de l'intervention de Dendrotech. Les résultats seront diffusés au conseil municipal puis aux Guenrocois (dont Guenroc'Eglise)
  Rencontre avec le conseil municipal au moins 2 fois par an
  Le site internet de la mairie peut accueillir certaines publications de l'association (de préférence par des liens avec leur site)
  Mr le Maire fera un courrier de réponse

L'intégralité des comptes rendus de séance du conseil municipal est consultable en mairie

A vos agendas 2023

7 janvier	Vœux du Maire, 11h00, salle des fêtes, Guenroc, gratuit	commune de Guenroc
21 et 22 janvier	Exposition Tom Togol, peinture et sculpture, salle des fêtes, Guenroc, gratuit	commune de Guenroc
28 janvier	Assemblée Générale Foyer Rural à St Maden	asso foyer rural
11 février	Soirée Contes, tous publics, 20h30, salle des fêtes, Guenroc, gratuit	commune de Guenroc
25 février	Bal masqué (à confirmer), Guenroc	asso réveil de Guenroc Rophemel
4 mars	Choucroute, à Guitté	asso ASGG
11 mars	Théatre, Petites Alchimies (création) par la compagnie "le combat ordinaire", 20h30, salle des fêtes, Guenroc, gratuit	Dinan Agglomération et commune de Guenroc
18 mars	Repas à emporter, par les chasseurs, midi, salle des fêtes, Guenroc	asso chasseurs
23 mars	Assemblée Générale Guenroc'Eglise, salle des fêtes, Guenroc.	asso Guenroc'Eglise
1 avril	Soirée galettes, salle des fêtes, Guenroc	asso APE
22 avril	Concert, église de Guenroc, libre participation	asso Guenroc'Eglise
20 mai	Nettoyage des chemins de randonnées de Guenroc, bénévolat à partir de 8h45, mairie	commune de Guenroc
4 juin	Randonnée gourmande	asso Réveil de Guenroc Rophemel
10 juin	Assemblée Générale ASGG, salle des fêtes, Guenroc	asso ASGG
10 juin	Cochon grillé à St Maden	asso APE
8 juillet	Concert: musiques de films et autres par Les Chaises Musicales (à confirmer), gratuit	commune de Guenroc
19 aout	Pique-nique guenrocois, à partir de 19h00, aire de pique-nique de Guenroc	commune de Guenroc
16 et 17 septembre	Journées Européennes du Patrimoine, église de Guenroc, gratuit	asso Guenroc'Eglise
23 septembre	Repas sur place ou à emporter, 19h00, salle des fêtes	asso Réveil de Guenroc Rophemel
21 octobre	Concert , salle des fêtes Guenroc, 20h30, gratuit	commune de Guenroc
26 novembre	Soirée Beaujolais nouveau, salle des fêtes, Guenroc	asso ASGG
10 décembre	Journée "en attendant Noel", église de Guenroc	asso Guenroc'Eglise

Nota: les sorties Forêt Mémoire, étant réservées aux adhérents, ne sont pas indiquées.

Mon calendrier de collecte

personnalisé selon la commune et l'adresse saisies

2023

Je pense à sortir mes bacs **la veille**, **poignées côté rue** et **couvercles fermés**

OM (bac vert)
Ordures ménagères : toutes les semaines le **jeudi**

CS (bac jaune)
Collecte sélective : toutes les 2 semaines le **lundi**

Janvier

1	Di		
2	Lu		1
3	Ma		
4	Me		
5	Je	OM	
6	Ve		
7	Sa		
8	Di		
9	Lu	CS	2
10	Ma		
11	Me		
12	Je	OM	
13	Ve		
14	Sa		
15	Di		
16	Lu		3
17	Ma		
18	Me		
19	Je	OM	
20	Ve		
21	Sa		
22	Di		
23	Lu	CS	4
24	Ma		
25	Me		
26	Je	OM	
27	Ve		
28	Sa		
29	Di		
30	Lu		5
31	Ma		

Février

1	Me		
2	Je	OM	
3	Ve		
4	Sa		
5	Di		
6	Lu	CS	6
7	Ma		
8	Me		
9	Je	OM	
10	Ve		
11	Sa		
12	Di		
13	Lu		7
14	Ma		
15	Me		
16	Je	OM	
17	Ve		
18	Sa		
19	Di		
20	Lu	CS	8
21	Ma		
22	Me		
23	Je	OM	
24	Ve		
25	Sa		
26	Di		
27	Lu		9
28	Ma		

Mars

1	Me		
2	Je	OM	
3	Ve		
4	Sa		
5	Di		
6	Lu	CS	10
7	Ma		
8	Me		
9	Je	OM	
10	Ve		
11	Sa		
12	Di		
13	Lu		11
14	Ma		
15	Me		
16	Je	OM	
17	Ve		
18	Sa		
19	Di		
20	Lu	CS	12
21	Ma		
22	Me		
23	Je	OM	
24	Ve		
25	Sa		
26	Di		
27	Lu		13
28	Ma		
29	Me		
30	Je	OM	
31	Ve		

Avril

1	Sa		
2	Di		
3	Lu	CS	14
4	Ma		
5	Me		
6	Je	OM	
7	Ve		
8	Sa		
9	Di		
10	Lu		15
11	Ma		
12	Me		
13	Je	OM	
14	Ve	OM report	
15	Sa		
16	Di		
17	Lu	CS	16
18	Ma		
19	Me		
20	Je	OM	
21	Ve		
22	Sa		
23	Di		
24	Lu		17
25	Ma		
26	Me		
27	Je	OM	
28	Ve		
29	Sa		
30	Di		

Mai

1	Lu	CS	18
2	Ma	CS report	
3	Me		
4	Je	OM	
5	Ve	OM report	
6	Sa		
7	Di		
8	Lu		19
9	Ma		
10	Me		
11	Je	OM	
12	Ve	OM report	
13	Sa		
14	Di		
15	Lu	CS	20
16	Ma		
17	Me		
18	Je	OM	
19	Ve	OM report	
20	Sa		
21	Di		
22	Lu		21
23	Ma		
24	Me		
25	Je	OM	
26	Ve		
27	Sa		
28	Di		
29	Lu	CS	22
30	Ma	CS report	
31	Me		

Juin

1	Je	OM	
2	Ve	OM report	
3	Sa		
4	Di		
5	Lu		23
6	Ma		
7	Me		
8	Je	OM	
9	Ve		
10	Sa		
11	Di		
12	Lu	CS	24
13	Ma		
14	Me		
15	Je	OM	
16	Ve		
17	Sa		
18	Di		
19	Lu		25
20	Ma		
21	Me		
22	Je	OM	
23	Ve		
24	Sa		
25	Di		
26	Lu	CS	26
27	Ma		
28	Me		
29	Je	OM	
30	Ve		

Juillet

1	Sa		
2	Di		
3	Lu		27
4	Ma		
5	Me		
6	Je	OM	
7	Ve		
8	Sa		
9	Di		
10	Lu	CS	28
11	Ma		
12	Me		
13	Je	OM	
14	Ve		
15	Sa		
16	Di		
17	Lu		29
18	Ma		
19	Me		
20	Je	OM	
21	Ve		
22	Sa		
23	Di		
24	Lu	CS	30
25	Ma		
26	Me		
27	Je	OM	
28	Ve		
29	Sa		
30	Di		
31	Lu		31

Août

1	Ma		
2	Me		
3	Je	OM	
4	Ve		
5	Sa		
6	Di		
7	Lu	CS	32
8	Ma		
9	Me		
10	Je	OM	
11	Ve		
12	Sa		
13	Di		
14	Lu		33
15	Ma		
16	Me		
17	Je	OM	
18	Ve	OM report	
19	Sa		
20	Di		
21	Lu	CS	34
22	Ma		
23	Me		
24	Je	OM	
25	Ve		
26	Sa		
27	Di		
28	Lu		35
29	Ma		
30	Me		
31	Je	OM	

Septembre

1	Ve		
2	Sa		
3	Di		
4	Lu	CS	36
5	Ma		
6	Me		
7	Je	OM	
8	Ve		
9	Sa		
10	Di		
11	Lu		37
12	Ma		
13	Me		
14	Je	OM	
15	Ve		
16	Sa		
17	Di		
18	Lu	CS	38
19	Ma		
20	Me		
21	Je	OM	
22	Ve		
23	Sa		
24	Di		
25	Lu		39
26	Ma		
27	Me		
28	Je	OM	
29	Ve		
30	Sa		

Octobre

1	Di		
2	Lu	CS	40
3	Ma		
4	Me		
5	Je	OM	
6	Ve		
7	Sa		
8	Di		
9	Lu		41
10	Ma		
11	Me		
12	Je	OM	
13	Ve		
14	Sa		
15	Di		
16	Lu	CS	42
17	Ma		
18	Me		
19	Je	OM	
20	Ve		
21	Sa		
22	Di		
23	Lu		43
24	Ma		
25	Me		
26	Je	OM	
27	Ve		
28	Sa		
29	Di		
30	Lu	CS	44
31	Ma		

Novembre

1	Me		
2	Je	OM	
3	Ve	OM report	
4	Sa		
5	Di		
6	Lu		45
7	Ma		
8	Me		
9	Je	OM	
10	Ve		
11	Sa		
12	Di		
13	Lu	CS	46
14	Ma		
15	Me		
16	Je	OM	
17	Ve		
18	Sa		
19	Di		
20	Lu		47
21	Ma		
22	Me		
23	Je	OM	
24	Ve		
25	Sa		
26	Di		
27	Lu	CS	48
28	Ma		
29	Me		
30	Je	OM	

Décembre

1	Ve		
2	Sa		
3	Di		
4	Lu		49
5	Ma		
6	Me		
7	Je	OM	
8	Ve		
9	Sa		
10	Di		
11	Lu	CS	50
12	Ma		
13	Me		
14	Je	OM	
15	Ve		
16	Sa		
17	Di		
18	Lu		51
19	Ma		
20	Me		
21	Je	OM	
22	Ve		
23	Sa		
24	Di		
25	Lu	CS	52
26	Ma	CS report	
27	Me		
28	Je	OM	
29	Ve	OM report	
30	Sa		
31	Di		

Smictom Centre Ouest

contact@smictomco.fr - www.smictom-centreouest35.fr

RÉDUIRE TRIER VALORISER

A votre service à Guenroc

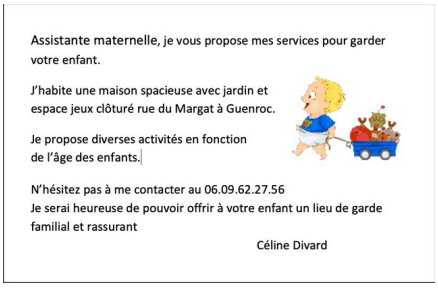
Assistante maternelle, je vous propose mes services pour garder votre enfant.

J'habite une maison spacieuse avec jardin et espace jeux clôturé rue du Margat à Guenroc.

Je propose diverses activités en fonction de l'âge des enfants.

N'hésitez pas à me contacter au 06.09.62.27.56
Je serai heureuse de pouvoir offrir à votre enfant un lieu de garde familial et rassurant

Céline Divard

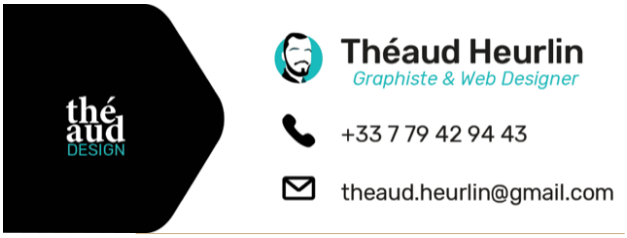

La mairie de Guenroc

Horaires

Semaine paires :
mercredi et samedi de 9h à 12h

Semaine impaires :
mercredi et vendredi de 9h à 12h

1 Rue du Puits, 22350 Guenroc

02 96 83 47 55

mairie.guenroc@orange.fr

site internet : www.guenroc.fr